



Roubaix, le mercredi 19 août 2020

Michel FAUQUETTE, Proviseur

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves
Mesdames et Messieurs les étudiant(e)s

Madame, Monsieur,

A ce jour la rentrée des élèves et des étudiants est prévue **le mardi 1^{er} septembre**.

Vous trouverez ci-dessous le planning d'accueil.

Veuillez noter qu'il n'y aura **pas de restauration le mardi 1^{er} septembre** et que les emplois du temps débiteront le mercredi 2 septembre à 8h.

Vous voudrez bien prendre connaissance du **protocole sanitaire** présenté ci-après.

Je vous en remercie par avance et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

M. FAUQUETTE

Organisation de la journée du 1^{er} septembre

Tous les élèves et étudiants entreront dans le lycée par la grille habituelle.

Compte-tenu de la situation sanitaire, il serait souhaitable que les parents ne les accompagnent pas. Des réunions seront organisées à leur intention dans le courant du mois de septembre.

Horaires d'accueil

Entrée en 2^{nde}, en 1^{ère} et en Terminale : de **9h** à 12h.

Entrée en BTS 1^{ère} année (voie scolaire) : de **14h** à 16h30

Entrée en BTS 2^{ème} année (voie scolaire) : de **9h30** à 11h30

Entrée en BTS 2^{ème} année (apprentissage) : de **9h30** à 11h30

Entrée en BTS 1^{ère} année (apprentissage) : **le lundi 7 septembre à 9h**.

Protocole sanitaire

Les gestes barrières devront impérativement être respectés.

Tous les élèves et étudiants devront se nettoyer les mains au gel hydro alcoolique fourni par le lycée à l'entrée et à la sortie des salles de classe.

Les élèves et étudiants devront porter un **masque, fourni par la famille**, avant d'entrer dans l'établissement et devront le garder tout au long de leur présence (salles de classe, couloirs, self, cour de récréation, ...)

Un rappel des gestes barrières sera fait lors de la journée d'accueil.

L'aération et le nettoyage des espaces communs seront effectués très régulièrement.

Un élève ou étudiant qui ne respectera pas volontairement le protocole sanitaire sera immédiatement remis à sa famille.

Un élève ou étudiant présentant des symptômes du Covid-19 ou vivant avec une personne malade ne doit pas être envoyé au lycée.

Tout élève ou étudiant présentant des symptômes du Covid-19 lors de sa présence au lycée sera immédiatement isolé et sa famille prévenue pour un retour immédiat au domicile.

La famille préviendra immédiatement le lycée en cas de symptômes du Covid-19 survenant au domicile après le passage dans l'établissement.



INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

W-0314-001-20031 - 20 mars 2020

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)